**Document d’information à destination de l’acquéreur d’un chiot**

*I. ― Lors de la vente ou la cession, à titre onéreux ou gratuit, d'animaux de compagnie d'espèces domestiques mentionnée au I de l'article L. 214-8 du code rural et de la pêche maritime, est mis à disposition puis remis à l'acquéreur un document d'information dans lequel sont mentionnés :
1° Les caractéristiques et les besoins biologiques et comportementaux de l'animal en tenant compte des spécificités liées à l'espèce, la variété ou à la race ;
2° Des conseils liés à l'hébergement, l'entretien, les soins et l'alimentation de l'animal, ainsi que des conseils pour l'encouragement à la stérilisation des chiens et chats ;
3° Des renseignements relatifs à l'organisation sociale de l'animal en spécifiant dans quelle mesure l'animal vit en solitaire, en couple ou en groupe ;
4° La longévité moyenne de l'espèce, la taille et le format à l'âge adulte, en tenant compte des spécificités liées à la variété ou à la race ;*

*Ce document n’a pas vocation à être exhaustif quant aux informations dispensées à destination de l’acquéreur mais a été élaboré dans le but de respecter la volonté de l'article L. 214-8 du code rural et de la pêche maritime, en ce qu’il doit rappeler les éléments essentiels liés à l’adoption d’un animal de compagnie.*

Concrètement, l’éleveur devra renseigner l’acheteur sur les caractéristiques de la chose et l’informer sur son fonctionnement.

Un animal vivant étant juridiquement « une chose », mais de nature « particulière », le code rural est venu préciser les modalités de respect par l’éleveur de son obligation de renseignement.

L’article L. 214-8 impose donc à l’éleveur de remettre à l’acquéreur un document d’information sur les caractéristiques et les besoins de l’animal contenant également, au besoin, des conseils d’éducation.

De son côté, l’acheteur a toutefois l’obligation jurisprudentielle de se montrer curieux en se renseignant sur les conditions de la vente et sur les caractéristiques de la chose vendue.

[…] La jurisprudence continue à exiger de l’acquéreur qu’il se montre normalement vigilant et traite de la même manière celui qui sait et celui qui devait savoir et dont l’ignorance est par conséquent considérée comme fautive.

Si, ce devoir de vigilance pèse plus lourdement sur l’acquéreur professionnel, qui est censé être en mesure de découvrir les choses qu’il achète, il est aussi imposé à l’acquéreur profane, tenu de se livrer à un examen normalement attentif de la chose.

**D’où ce qui suit…**

**Caractéristiques générales du bulldog anglais**

Le bulldog anglais est un molossoïde trapu, compact et court sur pattes. Son museau large est incliné vers le haut. Il peut impressionner par sa morphologie et son expression un peu renfrognée, mais c’est un chien très affectueux.

Poids pour un mâle : de 25 à 30 kg ; poids pour une femelle : de 22 à 23 kg. Pour davantage de détail consulter le standard de la race sur le site du Club du Bulldog anglais.

Caractéristiques physiques principales : Ses babines pendantes et son corps trapu sont des traits caractéristiques du bulldog. Il est petit, large et compact, avec une tête forte et massive. Le front est large et la peau forme des rides épaisses. Le museau est court et camus. Les babines supérieures sont retombantes et la mâchoire inférieure avance très fortement devant la supérieure. Les yeux sont ronds, écartés et très foncés. Les petites oreilles se replient vers l’arrière. Les membres sont forts et musclés, le poitrail est imposant.

Le bulldog anglais est classé dans les chiens de compagnie selon la FCI (groupe 2 des Pinschers et Schnauzers, molossoïdes et chiens de montagne et de bouviers suisses – Section Molossoïdes, n°149).

Sa robe est de couleur fauve et blanc ou blanc bariolé, bringé. Le noir n’est pas accepté. Elle peut être unicolore avec un masque noir. Les couleurs sont brillantes.

Le poil est court, lisse et épais. La queue est courte et portée basse. Elle est ronde et s’amincit vers l’extrémité.

Les allures semblent étriquées, comme si le chien se tenait sur la pointe des pieds. Les postérieurs rasent le sol.

Le caractère du bulldog donne un chien doux, réservé, fidèle, casanier, digne et quelque peu aristocratique ! Il est très affectueux et peut sembler paresseux. Son aspect féroce ne reflète pas la réalité de son caractère. Il est important le socialiser très tôt et de se montrer ferme dans son éducation. Toute tendance à l’agression lorsqu’il est jeune doit être réprimée. C’est un chien qui peut être têtu, qui a besoin d’une éducation rigoureuse. Ses origines (chiens de combats de taureaux) sont encore là. Il a une excellente mémoire et ce qui est permis le sera à vie !!!

Alimentation : elle ne doit pas être trop riche, afin d’éviter le surpoids. Des croquettes de très bonne qualité sont recommandées. Il doit toujours avoir à sa disposition de l’eau propre et fraîche.

Santé : le bulldog est un chien n’est pas fait pour les gros efforts physiques. Il craint les fortes chaleurs. Il peut avoir des problèmes de dos et il faut lui éviter la montée et la descente des escaliers lorsqu’il est jeune.

Les plis de sa face doivent être régulièrement surveillés et nettoyés quotidiennement. Il faut s’assurer que les plis en général soient sain (au niveau des pattes, sous la queue, au niveau des oreilles, au niveau de la vulve pour les femelles…).

Espérance de vie : environ 9 ans

Cadre de vie : le bulldog n’est pas fait pour vivre en permanence à l’extérieur. Ce n’est pas un grand sportif, mais les longues promenades ne lui font pas peur si la température n’est pas trop élevée.

**Plus concrètement, ce qu’il faut savoir pour le bien être de votre chien et le vôtre…**

**Besoins comportementaux et biologiques du chien et du chiot**

Les chiens sont des êtres sociaux, qui ont besoin de contacts réguliers tant avec l’humain qu’avec leurs congénères.

Le chien a besoin de sortir, se dépenser 3 à 4 sorties par jours sont nécessaires, dont une a minima doit lui permettre de réellement se dépenser.

Même si vous avez un jardin, Il est recommandé de sortir votre chien et pour qu’il puisse aller à la découverte d’autres odeurs, d’autres milieux, rencontrer d’autres chiens, c’est indispensable à son équilibre.

Lors des présentations avec d’autres chiens, cela doit être fait en prenant en compte la taille de chacun, le caractère, et le « savoir lire » de son comportement.

Pour le chiot en particulier, il doit être rapidement mis dans de nombreuses situations et en contact avec d’autres chiens pour être socialisé au mieux, et ainsi avoir un chien adulte équilibré.

Votre chien aime jouer, ce sont des moments privilégiés avec lui, pendant lesquels une réelle complicité se créée.

## Conseils en éducation :

**Donner une place à votre chien :**
Il est important de ne pas laisser tout faire à son animal, et ce dès son arrivée. Ce dernier est malin, et peut vous attendrir mais il est important de fixer des limites. Elles doivent être claires et cohérentes. Il est important de le récompenser de façon positive lorsqu’il se comporte bien. Une punition physique ne sera jamais une solution ; un NON ferme est bien plus efficace, ou l’ignorance. La récompense avec des friandises est un plus.
Si c’est un chiot, il est normal que ce dernier détruise, si une bonne éducation est donnée cela pourra s’arrêter très vite. Il est important de lui laisser des jouets, pensez à cacher et ranger les choses auxquelles vous tenez pour éviter un conflit entre vous et le chiot. Il faut l’habituer très rapidement aux bruits, monter dans la voiture, etc…

**Comment éviter la destruction liée à l’anxiété de séparation :**
Habituez-le le plus vite possible à la séparation : partir et le laisser seul font partie de l’éducation du chiot.
Cet apprentissage doit se faire progressivement, même si vous restez chez vous il est IMPORTANT de l’habituer en partant sans lui, même quelques minutes au départ.
Au moment du départ, il est indispensable d’éviter les rituels de départs : ne pas lui dire au revoir, l’ignorer / faire comme si de rien n’était est la meilleure attitude à adopter.
Il est possible de lui laisser un « doudou » avec votre odeur ou encore de mettre la radio pour un fond sonore.

**La propreté :**
Chez le chien adulte, si ce dernier a appris la propreté vous ne devriez pas à avoir à lui réapprendre. Être vigilant dans les premiers instants dans la maison si ce dernier souhaite marquer son nouveau territoire, être ferme immédiatement en disant « NON » et le conduire à l’extérieur.

Chez le chiot, il faudra de la patience dans les premiers mois, au moins jusqu’au 5ème… un peu plus pour certaines races…

STOP aux idées reçues : si vous ne prenez pas votre chien sur le fait INUTILE de le disputer ou de lui mettre le nez dans son urine ou excrément.
Ne pas nettoyer devant lui. Il faut le sortir toute de suite.
Des moments clés : après le nourrissage ou avoir bu.
Lorsqu’il fait dehors le féliciter même de façon exagérée.

**Prévention des morsures : comprendre comment les chiens communiquent et pourquoi un chien peut mordre pour anticiper des situations à risque…**
Un chien peut mordre dans certaines circonstances : - il protège son territoire, sa nourriture, ses chiots (femelle) ; - il a des douleurs et ne veut pas qu’on le touche ; - il se sent en danger et n’a pas la possibilité de fuir ; - il se croit le chef à la maison ; - il est vieux et ses sens sont altérés ; - il est surpris…

Si un chien montre des signes d’agressivité

= pour éviter une morsure : ne pas fixer le chien dans les yeux ; ne pas faire de grands gestes et garder une attitude calme ; ne pas crier ;

= en cas de morsure ou d’attaque : si vous êtes à terre se mettre en boule et protéger sa tête avec les mains, si vous êtes debout rester figé et regarder en l’air ; ne pas crier ; ne pas faire de grands gestes ; s’éloigner doucement sans regarder le chien.

Pour éviter des accidents de comportement, chacun doit respecter sa place. Il est important de bien définir le lieu de repos de son chien et que ce lieu soit celui où il n’est pas dérangé. Il en est de même au moment du repas, le laisser tranquille. Vous pouvez lui apprendre à ne pas sur-réagir si l’on s’approche de la gamelle en la manipulant lorsqu’il est encore jeune.

**NE JAMAIS LAISSER UN JEUNE ENFANT SEUL AVEC UN CHIEN SANS SURVEILLANCE.**

En cas de bagarre entre deux chiens, il ne faut pas essayer de les séparer avec les mains, de l’eau fait très bien l’affaire ou un bruit (des cailloux dans une bouteille en plastique ou boîte métallique). Lorsque vous avez deux chiens, de nombreux détails (caresse, jouet, etc.) peuvent créer des rivalités : lorsqu’il y a un enjeu, il peut y avoir risque de bagarre, si vous constatez des signaux de ce type il faut ôter l’objet source de rivalité.

**Besoins biologiques, physiologiques et liés à la sécurité**

**Nourriture et boisson** : à la mesure de ses appétits propres, chaque chien doit être en état de satiété, c’est-à-dire n’être ni affamé, ni assoiffé.

Les chiots mangent en général 3 fois par jour, cela évite ainsi de surcharger leur petit estomac, car la quantité de croquettes conseillée pour leur croissance est souvent importante.

Une fois adulte le chien peut très bien ne recevoir qu’un seul repas par jour, mais la plupart des propriétaires donnent 2 repas par jour, ce qui permet :

* De fractionner la ration et donc de faciliter la digestion. Diminuer le volume d’aliment qui se retrouve d’un seul coup dans l’estomac (parfois très important pour les grands chiens) permet de diminuer le risque de dilatation-torsion d’estomac chez les grands chiens.
* De multiplier les interactions positives entre le propriétaire et le chien : la distribution du repas est un moment privilégié qui peut être l’occasion de mettre en pratique un peu d’éducation positive : pourquoi ne pas lui faire travailler quelques exercices d’obéissance et le récompenser avec sa ration ?

Remarque : il est tout à fait possible de donner plus de 2 repas par jour à son chien adulte : si vous rentrez le midi, que vous êtes disponibles vous pouvez fractionner sa ration en 3 !

**Éliminations des déchets** : l’organisme doit pouvoir évacuer les matières qui ne lui servent plus, à différentes reprises, tous les jours. Il est vital de proposer des sorties fréquentes et suffisamment longues pour permettre au chien de se livrer à cette activité, particulièrement associée aux moments de flairages et de communication intra-spécifiques. **Un chiot ne peut se retenir plus de 4 heures !**

**Repos** : tout être vivant a besoin de récupérer des efforts fournis dans sa journée. Un sommeil de qualité et une relâche musculaire en sont les gages. Faute de ressourcement suffisant, votre animal pourrait connaître une croissance ralentie (pour les chiots sur-stimulés), une baisse de motivation et de dynamisme, voire un état d’épuisement permanent.

**Le confort** : comme vous, votre chien a besoin d’être à l’aise d’un point de vue physique, émotionnel, thermique et sensoriel. Ainsi, si vous le laissez au milieu de 30 garnements qui gesticulent et piaillent comme des corbeaux affolés autour de lui, son bien être émotionnel et sensoriel n’est pas garanti. Même disposé sur un coussin moelleux, à une température dans la pièce qui lui est agréable, les dérangements occasionnés sur les deux autres niveaux de confort peuvent l’insupporter. Il en va de même s’il a trop chaud ou froid, ou qu’il est installé sur un support incommode.

* Une serviette épaisse posée à l’écart de l’agitation, une atmosphère calme autour de lui, une réduction significative du stress ambiant et une climatisation modérée amélioreront ses conditions de vie.
* La sécurité : plusieurs ressources sont indispensables pour un chien. Outre sa propre sécurité qui doit être garantie pour qu’il se sente en paix, il peut avoir des préférences supplémentaires : sa nourriture, son panier, son territoire, ses jouets, ou son propriétaire.

Il faut éviter de le taquiner sur ces thèmes quand ils sont importants pour lui, pour ne pas l’amener à adopter une attitude agressive de défense.

**L’exercice physique et les occupations sont essentiels** : s’il était encore à l’état sauvage, notre meilleur ami passerait la majorité de son temps à chercher de la nourriture. Il parcourrait des dizaines de kilomètres tous les jours et devrait mettre en place des techniques pour atteindre ses objectifs sans faire trop de couteux efforts. Aujourd’hui nous nous occupons de lui fournir son repas et lui procurons quelques promenades, lorsque nous avons le temps ! Il lui reste peu d’occasions de se défouler comme il le voudrait et de se distraire en explorant l’environnement.

Plusieurs activités procurent du plaisir à nos chiens, alors que l’oisiveté et le manque de distractions les perturbent grandement. Pour éviter qu’ils ne grignotent des morceaux de bois, qu’ils prennent en gueule les chaussures non rangées, qu’ils passent leur ennui à aboyer ou derrière une vitre, il est important de jouer avec eux. Le manque d’activité peut provoquer des pathologies comportementales graves.

Vous pouvez acheter à votre meilleur ami les objets qui lui font plaisir, tout en le distrayant : il existe de plus en plus de jouets interactifs, qui recèlent des récompenses cachées. En plus de la joie gustative qui se trouve au rendez-vous, l’occupation intellectuelle pourra les combler tout aussi bien qu’une partie de balles dans le jardin**.**

**Durée de l’activité physique chez le chiot pour un développement équilibré – durée quotidienne fournie à titre indicatif et recommandée par les vétérinaires**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité physique** | **2 mois** | **3 mois** | **4 mois** | **5 mois** | **6 mois** | **15 mois +** | **18 mois +** |
| **Escaliers** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **modéré** | **modéré** |
| **Promenade** | **10 mins** | **15 mins** | **20 mins** | **30 mins** | **45 mins** | **1 h et +** | **1 h et +** |
| **Jeux de « balle » (simple, en ligne droite)** | **5 mins** | **10 mins** | **10 mins** | **10 mins** | **20 mins** | **30 mins** | **30 mins** |
| **Randonnée (rythme plus soutenu que la promenade)** | **10 mins** | **10 mins** | **15 mins** | **20 mins** | **30 mins** | **1 h** | **1 h et +** |
| **Frisbee / Flyball / activités avec lancé rapide, vitesse** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **modéré** | **modéré** |
| **Proprioception / Agility pour l’éveil du chiot** | **5 mins** | **10 mins** | **15 mins** | **20 mins** | **20 mins** | **/** | **/** |
| **Agility / Proprioception / activités niveau adulte** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **30 mins** | **60 mins** |
| **Cani VTT / Cross / activités physiquement intenses** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **interdit** | **modéré** | **modéré** |

**Le manque d’activité peut engendrer des problèmes comportementaux chez le chien mais trop d’activité n’est pas bon non plus, surtout dans la phase de croissance du chiot. Le bulldog anglais est un molossoïde à croissance lente. Il est important de respecter les durées préconisées en fonction du type d’exercice pour ne pas engendrer de problèmes de santé. Un excès d’activité physique durant la croissance du chiot est considéré comme un facteur aggravant notamment dans le cas de la dysplasie coxofémorale.**

La fin de la croissance de votre chien détermine quand vous pourrez commencer à lui faire faire plus d’exercices. Une fois adulte, il vous sollicitera davantage, environ 3 à 4 fois plus. Il est donc important de varier les activités tout en modérant la durée et l’intensité. L’activité physique régulière sans excès est un facteur déterminant pour la santé de votre chien.

**Les dangers qui guettent le chiot !**

**La curiosité d'un jeune chiot est telle que votre nouveau petit compagnon s'expose à de nombreux dangers, en toute innocence. Accidents ménagers, traumatismes, intoxications, piqûres et morsures sont en tête de liste.**

**Les dangers de la maison**

Ils sont nombreux car les chiots sont très curieux et découvrent le monde qui les entoure avec la bouche.

* **Les fils électriques :** Les chiots en sont malheureusement particulièrement friands et risquent bien sûr de s'électrocuter en les mordillant. Nous vous conseillons donc de les cacher.
* **Les produits ménagers :** Comme pour les enfants, ils représentent un danger majeur. Ils sont très souvent caustiques. En cas d'ingestion, vous ne devez en aucun cas essayer de faire vomir votre chien, vous pourriez aggraver les lésions (brûlures) que ces produits ont fait dans sa bouche et son œsophage. Ne lui donnez pas de lait non plus.

Il existe une procédure différente à suivre, pour chaque produit toxique. Ne faites rien avant d'avoir parlé à votre vétérinaire. Dans tous les cas, téléphonez-lui tout de suite, avec le flacon du produit à portée de main. Il vous dira que faire en attendant d'arriver chez lui.

* **Les médicaments : Comme pour les enfants, il faut placer les médicaments hors d'atteinte. En cas d'ingestion accidentelle, il faut agir comme pour les produits toxiques vus ci-dessus.**
* **Les plantes : Certaines plantes d'intérieur peuvent être très toxiques pour les animaux (les ficus, les chlorophytums et de nombreuses autres). Faites attention que votre chiot ne puisse pas mâchouiller des feuilles**. En cas de symptômes digestifs ou neurologiques, consultez votre vétérinaire.

Au sein de votre foyer, votre jeune chiot peut également être exposé à un risque non négligeable de chutes. Les balcons, s'ils constituent un lieu de jeu pour les chiots représentent également un risque de chutes. Pensez à poser du grillage. Pour un petit chien, les canapés et les lits constituent également une source non négligeable d'accidents. Soyez vigilants !

**Les accidents sur la voie publique**

Ils sont malheureusement trop fréquents. **Il faut habituer le chiot dès trois mois à être tenu en laisse** lors de vos promenades (de plus c'est obligatoire).

**Il faut également clôturer votre jardin**. Pensez à poser un grillage assez haut et enfoui dans le sol, le chien est un animal qui saute haut (jusqu'à plus de deux mètres pour certains) et qui creuse facilement.

**Les piqûres et morsures variées**

* Les piqûres d'insectes : Les abeilles et les guêpes peuvent être dangereuses. Certains chiens y sont allergiques. En cas de piqûre, surveillez votre chien. S'il est allergique, il va présenter un gonflement de la zone piquée (souvent la bouche car il essaye de « gober » l'insecte, les babines sont « cartonneuses »). Puis il risque de faire un « œdème de Quincke » : sa gorge gonfle et il a du mal à respirer. Si votre chien gonfle n'attendez pas pour consulter le vétérinaire le plus proche qui lui fera des injections pour enrayer le phénomène allergique.
* Les morsures de serpents : Si votre chien se fait mordre, ne tentez pas de retirer le venin ou de poser un garrot. Vous pouvez lui faire très mal sans pour autant le sauver, vous pouvez même aggraver le problème. Portez-le dans vos bras chez le vétérinaire le plus proche qui mettra en place le traitement d'urgence qui s'impose.
* Les morsures d'animaux sauvages ou de chiens : Ils peuvent transmettre de nombreuses maladies, dont la rage (renard, chauve-souris). Lors de morsure, les lésions internes (déchirures de muscles, perforation d'organes) sont fréquentes même si les dégâts apparents sont faibles. Consultez systématiquement un vétérinaire.

**Les intoxications**

**Les symptômes que peut présenter votre chien lors d'une intoxication sont : de l'abattement, des tremblements, une « paralysie », de la fièvre, une salivation importante, un coma**

Si votre chiot présente un ou plusieurs symptômes indifféremment, appelez votre vétérinaire dans tous les cas.

* Les intoxications végétales : Lors de ballades en extérieur, ne laissez pas votre chiot manger les plantes qu'il peut rencontrer. Certaines sont toxiques (exemples : if, laurier cerise…). En cas de doute sur la toxicité d'une plante, coupez une feuille et allez voir le vétérinaire le plus proche. Il vous renseignera sur sa toxicité.
* Les intoxications animales : Les animaux toxiques par contact ou ingestion sont les crapauds et les chenilles processionnaires.
Les crapauds se trouvent au bord des mares pendant une grande partie de l'année. Leur toxicité est modérée.
Les chenilles processionnaires en revanche, constituent un réel risque d'intoxication. Elles descendent des arbres, à la queue-leu-leu, au printemps (de mars à mai), pour aller s'enfouir dans le sol. Elles aiment particulièrement les conifères.
Quel que soit l'animal que votre chien a rencontré, les principaux symptômes que vous pouvez observer sont un abattement et une salivation importante. Si vous pensez qu'il est possible que votre chien ait été en contact avec un de ces animaux, consultez au plus vite votre vétérinaire.
* Les intoxications chimiques : De nombreux produits chimiques sont toxiques : les désherbants, les anti-insectes, les anti-souris et anti-rats (« mort aux rats »). Les symptômes que votre chien peut présenter sont : des hémorragies, des tremblements ou des convulsions, des paralysies (raideur des membres), une salivation importante, de la fièvre, de l'abattement.

Si vous observez un seul de ces symptômes, consultez au plus tôt votre vétérinaire.

## Soins et hygiène du chiot

## La vaccination du chiot

Un chiot doit être vacciné la première fois à l'âge de deux mois.
Les maladies contre lesquelles il faut, au minimum, vacciner votre chiot sont : la maladie de carré, l'hépatite de Rubarth, la parvovirose, la leptospirose, la rage (après trois mois).

Les autres maladies pour lesquelles il existe un vaccin sont : la piroplasmose, la toux de chenil, la maladie de Lyme.

* Contre les parasites externes : les puces et les tiques

Afin de protéger votre chiot contre ces indésirables, il existe différents produits. Des poudres, des bombes, des sprays, des shampooings, des lotions, des pipettes. Ces produits ont des activités antipuces et/ou anti-tiques. Attention, certains de ces produits ne sont pas utilisables chez le chiot.

* Contre les parasites internes : les vers intestinaux

96 % des chiots sont infestés par des vers. Afin d'éviter tout problème de santé lié à la présence de vers dans son intestin, il convient de vermifuger votre compagnon une fois par mois jusqu'à l'âge de six mois, puis deux fois par an tout le reste de sa vie.

## Le pelage

Un brossage régulier est toujours nécessaire à la bonne santé du poil et de la peau. Il est préférable d'y habituer votre chiot dès son plus jeune âge, cela constitue également un moment privilégié pour l'affection et les caresses. Pour les races à poils courts, une fois par semaine est suffisante.

Pour le bain, la température idéale se situe aux alentours de 30°C.
Sachez que votre peau et celle de votre chien sont très différentes. Utiliser un de vos shampooings pour le laver risquerait de lui irriter la peau et d'entraîner des problèmes dermatologiques.

**Si vous devez baigner votre chiot, il faut impérativement utiliser un shampooing pour chiots et veiller à bien le sécher.**

Vous ne devez pas immerger votre chien et le jet de la douche ne doit pas être trop fort. Rincez bien votre chien puis séchez-le avec une serviette en le frottant.

La fréquence des bains dépend de vous, sachez cependant qu'elle ne doit pas excéder un bain par semaine. Un par mois est idéal. Le bain peut être stressant pour un chien qui n'est pas habitué. Il est bon pour votre chiot de lui apprendre tôt le rituel du bain. Le bain peut inactiver le produit ou limiter l'action de certains sprays ou pipettes antipuces. (Veillez à consulter la notice de votre antipuces avant de baigner votre chiot).

Le rinçage après la baignade : Après toute baignade, surtout en eau de mer, il faut toujours rincer votre chien à l'eau douce, ceci afin d'éviter des problèmes dermatologiques.

## Les griffes… à ne pas négliger chez le Bulldog !

Il peut, parfois, être nécessaire de couper les griffes de votre chien.
Attention, il existe de petits vaisseaux sanguins dans les griffes. Vous risquez de les faire saigner, voire même de provoquer une infection des griffes si vous les couper trop court.

Si les griffes de votre chien sont claires, vous pouvez alors voir par transparence les éléments sanguins et donc les éviter.
Si ses griffes sont noires, demandez à votre vétérinaire de vous montrer comment faire. Ensuite vous pourrez les lui couper sans risque.

## L'hygiène des yeux : Pour l'hygiène des yeux de votre chiot, il faut utiliser un produit spécial, nettoyant et désinfectant. Il suffit de les rincer de haut en bas et d'essuyer le surplus qui a coulé sur les poils à l'aide d'un tissu non pelucheux (compresses).

Vous devez **nettoyer les yeux de votre chiot dès qu'ils semblent sales, et renouveler ce nettoyage 2 à 4 fois par semaine**.

Les écoulements des yeux peuvent être dus à la présence de poils qui les irritent, à une irritation due à des poussières, des pollens, particulièrement lors de vents forts.

Cependant si les yeux de votre chiot pleurent beaucoup, s'ils sont rouges, s'ils restent fermés, consultez rapidement votre vétérinaire, les problèmes ophtalmologiques ne doivent pas être pris à la légère.

## L'hygiène des oreilles : La forme du conduit auditif des chiens limite la possibilité d'élimination naturelle du cérumen. Un nettoyage régulier est donc nécessaire dès le plus jeune âge Si vous constatez une accumulation importante de cérumen marron ou noirâtre, ****il peut s'agir d'une otite ou d'une gale d'oreilles.**** Consultez alors rapidement votre vétérinaire.

## Les dents et la bouche

Il faut être vigilant sur le bon déroulement de la mise en place de la dentition de votre chiot.
Les dents de lait commencent à tomber vers 4 mois et les dents d'adulte doivent être sorties vers 6 mois (7 mois pour les grandes races).

Chez les petites races, certaines dents de lait (notamment les crocs) ont des racines très longues, et de ce fait ont du mal à tomber. Ceci a pour conséquence un manque de place pour les dents d'adulte et une déformation de la dentition. Si vous observez ce genre d'anomalie vers 6 mois, consultez votre vétérinaire, qui vous indiquera la conduite à tenir.

Concernant l'hygiène de la bouche, les chiens détestent souvent qu'on leur « lave » les dents. Or, **le tartre est un fléau qui entraîne à terme la mauvaise haleine, la perte des dents voire des maladies graves**. Il est donc recommandé d'habituer le chien dès son plus jeune âge à l'utilisation d'un dentifrice en spray.

**Coûts d’entretien moyen du chien**

Mais au-delà du prix d'acquisition, quel budget doit-on prévoir pendant la vie de notre toutou ?
Pour répondre à cette question, nous avons établi une liste des dépenses types puis nous avons demandé à des maîtres de se replonger dans leur « comptabilité » pour nous faire part de leur expérience.
Certains achats sont indispensables, d’autres ne sont pas forcément une priorité.

## ****Frais liés à l'acquisition d'un chien****

**- Le sac de transport ou le harnais de transport pour chien : 50 euros**
Il ne vous sera utile que pour les chiens de moins de 5 Kilo pour seuls peuvent être transportés dans les bus… Le panier de transport est dans ce cas obligatoire.

**- La corbeille pour chien : 60 euros**
Il est important que le chien ait un lieu précis pour dormir avec une couverture, le panier n’est pas indispensable.

**- Le collier pour chien et la laisse : 30 euros**
Ils sont tous les deux indispensables à l’éducation de votre chien, l’apprentissage de la marche en laisse.

**- Les biscuits et friandises : 3 euros**
Ils permettent une éducation dite positive basée sur la récompense ; ceci étant, les friandises peuvent être remplacées par une caresse.

**- L’os à mâcher : à proscrire !! Utiliser des bois de cerf plus onéreux 10 / 20 euros mais sans danger pour votre chien.**
Pour les chiots en période de changements des dents (de 4 à 7 mois), cela évite de s’exercer sur les barreaux de chaise ou coin de meubles.

**- La brosse pour chien : 10 euros**
Elle est indispensable même pour les chiens à poils courts.

**- Le shampoing : 12 euros**
Vous devez utiliser un produit spécifiquement destiné au chien, sinon cela risque d’enlever le sébum de la peau et de l’irriter.

**- Deux gamelles pour chien : 25 euros**
Il est indispensable de prévoir une gamelle pour les croquettes et une pour l’eau…

**- Les jouets pour chien : 10 euros**
Ils sont indispensables pour l’équilibre de votre chien mais un morceau de tissu « bien à lui » qu’il secoue dans tous les sens peut suffire. Prévoir des jouets résistants, sous peine de les renouveler très fréquemment pour éviter l’ingestion de bouts de plastique qui pourrait entraîner une hospitalisation (coût estimé d’une chaussette ingérée 300 € non restituée).

## Coût de l'alimentation

**Le coût annuel d’achat de croquettes est d’environ 700 € pour un chien.**

**Un sac de 12 kg de croquettes de marque Farmina par exemple, nourrit un bulldog de 22 kg pendant 40 jours environ à raison de 300 g par jour, soit un coût annuel de 700 €** suivant le site d’achat.

**- Alimentation ménagère :** Elle est composée de riz ou pâtes, de légumes et de viande. Il faut respecter les proportions suivantes : 1/3 de chaque ingrédient et 30 gr par kilo pour chacun.
Le prix va donc dépendre de la qualité des matières premières que vous achetez (boites de conserve ou légumes frais), et du poids de votre animal.

**- Alimentation industrielle :** Ce sont les boites ou les **[croquettes pour chien](http://www.consoanimo.com/chiens/alimentation.html%22%20%5Ct%20%22_blank)**. Attention, les boites ont un pourcentage d’eau très important !
Les produits dits « bas de gamme » peuvent vous permettre de nourrir un chien pour moins d’un euro par jour mais elles ne sont pas ciblées sur les besoins spécifiques de votre chien.

**- Alimentation diététique :** Ce sont des aliments dits prémium ou **aliments santé**. Leur prix est variable selon le circuit de distribution (magasin spécialisé, vétérinaire, site internet). La quantité mangée dépend du poids de votre animal. Un paquet de 12 kg nourrit un chien de 22 kg durant 40 jours environ.

## ****Le prix des soins vétérinaires (à titre indicatif) :****

## ****Il est vivement recommandé de souscrire une assurance santé pour votre chien. Les frais de chirurgie sont rapidement très élevés (anesthésie, acte spécialisé, traitement…) : un enfouissement d’une glande nictitante représente un coût moyen de 320 €…****

**- La puce électronique : 70 euros ;** C’est le seul système d’identification reconnu à l’étranger.

**- Le passeport : de 5 à 10 euros :** Il est désormais obligatoire pour le voyage à l’étranger et si vous souhaitez vacciner votre chat contre la rage.

**- Les vaccins CHPLR** : Il faut compter au moins **140 euros** la première année puisqu’il y a deux injections.
C= maladie de carré ; H = hépatite ; P = parvovirose ; L= leptospirose ; R= rage

**- La castration : 250 euros ;** Elle n’est pas obligatoire pour un chien.

**- La stérilisation** selon la taille : de **350 à 450 euros ;** Elle évite les chaleurs deux fois par an et les complications liées aux maladies de l’appareil reproducteur. Important à savoir : la **sécrétion permanente d'hormones sexuelles ou un dérèglement dans la sécrétion de ces hormones est à l'origine de nombreuses maladies de la chienne adulte.** L'idéal est d'opérer la chienne avant la puberté, c'est-à-dire avant les premières chaleurs qui apparaissent vers 6 à 7 mois.

**Bon à savoir** : Un chien est en grande partie guidé par son instinct et par ses hormones. Ceci est notamment vérifié dans son comportement sexuel : une chienne a des périodes d'activité sexuelle en rapport avec un taux d'hormones sexuelles élevées. En dehors de ces périodes (les chaleurs, qui durent trois semaines ceci deux fois par an en moyenne), tout intérêt reproducteur a disparu. **Il est donc FAUX d'imaginer qu'une chienne a besoin, pour son équilibre général, d'avoir eu un contact avec un mâle ou d'avoir une portée.**

**- Le vermifuge : 10 / 25 euros ;**

À faire une fois par mois jusqu’à 6 mois puis 2 fois par an. La vermifugation protège votre chien des vers digestifs et vous-même et votre entourage d’une éventuelle contamination.

**- Le produit antipuce : 25 / 45 euros suivant la durée d’efficacité ;**
Il est préférable de l’appliquer au moins une fois par an.

Il faut également prendre en compte quelques **visites vétérinaires** pour des maladies : compter entre **50 à 200 euros** suivant la nature de la consultation.

Enfin, il y a les **coûts liés au décès** de l’animal :
- L’incinération individuelle : à partir de **180 euros ;** - La prise en charge du corps par le vétérinaire : de **80 à 400 euros** selon la taille du chien.

**- Frais de garde et pension :** Les frais de pension sont variables suivant les structures qui accueillent votre animal et dépendent de la prestation offerte, de la période souhaitée, fourchette de prix indicatives de 15 à 40 € par jour.

Le Vendeur L’acquéreur

Précédé de la mention « lu et approuvé » Précédé de la mention « lu et approuvé »